



## Harcelement moral familial

Par **phenomia**, le **18/11/2009** à **20:04**

Bonjour,

Il y a 6 ans, mon oncle et ma mère ont rompu toutes relations familiales. Par suite, des rumeurs ont circulé sur ma famille, ensuite on a suivi des intimidations de la part de sa femme et même une menace envers ma mère (en public). A vrai dire, les choses ne se sont jamais tassées. Nous avons ignoré toutes ces attaques jusqu'à présent mais aujourd'hui les choses deviennent insupportables... ce n'est pas vraiment des insultes mais des reproches et des dénigractions perpétuelles de la part de sa femme et de ses enfants. Certaines sont publiques mais d'autres formulées par rumeurs.

Y-a-t-il un recours? Que peut-on faire pour que cela cesse sachant que le dialogue ne donne rien, cela ne fait qu'empirer les choses.

Merci de vos réponses....

Par **jeetendra**, le **18/11/2009** à **20:27**

[fluo]UDAF de Meurthe-et-Moselle[/fluo]

38, rue Sainte-Catherine

54000 NANCY

Tél. : 03 83 30 59 13

Fax : 03 83 35 45 98

E-mail : [udaf54@udaf54.unaf.fr](mailto:udaf54@udaf54.unaf.fr)

Site Internet : <http://www.udaf54.fr>

Bonsoir, le mieux pour régler ce genre de différent familial c'est [fluo]la médiation[/fluo], contactez l'Association UDAF de Nancy, ils vous aideront à trouver une solution, cordialement.